

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bayard, en 1524, fut blessé à mort par une arquebuse. On eut des arquebuses à croc, à rouet, à mèche, à serpentín; enfin, on y adapta la batterie à pierre. Son usage, qui commença au commencement du XV^{me} siècle, na' pas dépassé le XVII^{me}. L'arquebuse a pris le nom de fusil, lorsque la batterie à pierre a été inventée, vers le commencement du XVII^{me} siècle.

Aréomètre.

Cet instrument, nommé aussi *pèse-liqueur*, est destiné à apprécier la densité des liquides, et repose sur ce principe de physique, découvert par Archimède, qu'un corps plongé dans un liquide perd de son poids un poids égal à celui du volume du liquide déplacé. Inventé au cinquième siècle, et longtemps oublié, il fut, pour ainsi dire, inventé de nouveau, au XVII^{me}, par Robert Boyle, né à Limore en Irlande en 1626, mort à Londres en 1691, et par Homberg, mort à Paris en 1715. Cet instrument fut perfectionné par Fahrenheit et par Richter.

Algèbre.

L'algèbre est une science qui a pour but de ramener à des règles générales la résolution de presque toutes les questions qu'on peut proposer sur les quantités. Pour parvenir à ce but, elle représente les quantités par des signes généraux, soit avec les lettres de l'alphabet.

On attribue l'invention de l'algèbre à Diophante, géomètre d'Alexandrie (IV^{me} siècle); mais cette science doit son nom et ses développements au Maure *Al-Géber*, qui vivait au XII^{me} siècle. Cette science fut cultivée avec ardeur par Lucas de Burgo, Jérôme Cardan et son élève Scipion Ferrari; Viète introduisit l'usage des lettres.



CORRESPONDANCES.

I.

Des bords de la Seonne (Valais), 16 décembre 1877.

L'un de vos correspondants du Valais, dans le dernier numéro du *Bulletin*, a justement signalé les causes qui s'opposent à une fréquentation régulière des écoles de répétition et indiqué les moyens d'y remédier. A mon humble avis et sans vouloir jeter la pierre dans le jardin de mes collègues, l'irrégularité dans la fréquentation peut être imputée également, dans une certaine mesure, à l'instituteur qui, à son insu probablement, est cause souvent que son école n'est pas fréquentée ou qu'elle l'est irrégulièrement. Instruire en amusant: voilà la règle dont ne devrait jamais, à mon sens, se départir l'école du soir. Eh bien! est-il un seul d'entre nous qui puisse se flatter de donner toujours de l'attrait à ses leçons? Aujourd'hui, non-seulement à la ville, mais même dans les campagnes, l'on se montre exigeant et il n'est pas rare d'entendre des adultes émettre des réflexions dans le genre de celle-ci: « L'instituteur nous fait l'école comme à des enfants; c'est comme ça que je faisais quand j'étais gamin, » et d'autres de ce genre. Et comme les adultes prétendent avec

raison, selon moi, être traités comme de grandes personnes, leur amour-propre se cabre et ils déserteraient l'école si la perspective de l'amende n'y mettait pas obstacle. En effet, il arrive souvent, pour ne pas dire toujours, que quelques élèves — et ce ne sont pas les plus instruits — commencent à venir en classe avec un entrain réjouissant ; mais au bout de quelques jours, pour une cause ou pour une autre, ils se font tirer l'oreille. C'est donc à l'instituteur d'avoir le tact nécessaire pour mener à bien son entreprise. Mais partout et toujours, pour réussir, il nous est indispensable d'obtenir la confiance de ceux à qui nous devons enseigner. « La confiance, a dit un auteur qui s'y connaissait, est fondée sur l'estime et l'affection ; elle ne se commande point, elle ne s'impose point ; elle a sa source dans le cœur, cet asile inviolable de la liberté individuelle. »

D'un autre côté, beaucoup de personnes ont un amour-propre mal placé qu'il faut se garder de froisser. Ces personnes savent bien qu'elles ont besoin d'instruction, mais un petit point d'orgueil les retient, et pour paraître plus avancées qu'elles ne le sont en réalité, elles négligent d'assister régulièrement aux leçons, bien qu'elles sachent cependant qu'elles ont besoin d'instruction et que l'ignorance ravale l'homme. Pour obvier à ces inconvénients, il suffit que nos leçons n'aient pas l'air d'être et ne soient pas en réalité des leçons, dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot. Bon nombre de jeunes gens veulent être instruits à leur insu, malgré eux, pour ainsi parler. Nous ne pouvons arriver à ce résultat que par des conversations habilement amenées et sagement conduites sur le sujet que nous voulons traiter. Oui, que nos cours du soir soient plutôt des conférences que des écoles et que nos entretiens soient variés le plus possible, sans toutefois chercher nos sujets ailleurs que dans la vie pratique. Parlons aujourd'hui d'arpentage, demain de cubage, un autre jour de nos institutions politiques et de notre histoire ; servons-nous le plus souvent possible du tableau noir qui parle aux yeux en même temps que nous nous adressons à l'esprit, et nous donnerons ainsi des leçons qui porteront leurs fruits. Et notre mission ne sera intégralement remplie que lorsque chacun de nous pourra dire avec un légitime orgueil : « Il n'est aucun des habitants de ma commune qui ne puisse gérer soi-même ses petites affaires. »

P.

II.

Du Gros-Creux, ce jour.

Chers lecteurs du *Bulletin*,

Souffrez que le solitaire ressuscite pour vous apporter le souhait de nouvelle année, le traditionnel bonjour de bon an. J'accompagne mes vœux de la promesse de ne plus boudier, de revenir à chaque numéro rompre la monotonie du *Bulletin* par quelques réflexions de bonhomme :

C'est Bonhomme

Qu'on me nomme,

et Bonhomme, vous le savez, n'a pas toujours tort, car il a souvent raison.

De retour du pays de Cocagne, dont je vous dirai les merveilles, j'ai lâché toute ma mauvaise humeur de vieil âne, pour ne conserver que la grâce, l'adorable gentillesse du jeune petit grison.

Eh ! bon, bon, bon,

Je suis toujours en veine

Eh ! bon, bon, bon,

D'humeur toujours sereine

et de cœur toujours bon, puisqu'il faut rimer en *on*.

Ne craignez donc rien, rien, les amis !

D'ailleurs, en reprenant la parole, je réponds à votre vœu le plus intime.

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité,

« Le *Bulletin* ennuie, Gros-Creux l'ayant quitté, »

m'écrivit le plus poète d'entre vous, au revers de sa carte de visite.

« Revenez donc, me dit un autre ! Le grave Horner, toujours à cheval sur sa froide pédagogie ; le savant E. ou X. avec ses colonnes de chiffres ; le mélancolique auteur du *Journal* avec ses rêves et ses pieuses pensées ; le lettré Robadey et ses élégantes analyses ; le profond Levet, le sévère E. B., le capricieux A. F. ; le sentimental A. B., tout cela constitue un ensemble de science et de travail que vous me permettrez de comparer à un bon festin auquel il manque le vin mousseux, le dessert et le cigare. Vous êtes ce complément et vous ne voudrez pas troubler plus longtemps la fête en le refusant. »

Vcici donc, oh ! voici le vin et le cigare !

Ça, mettons-nous à table !

J'ai d'ailleurs à vous servir aujourd'hui un plat nouveau, ce qui est assez rare dans un siècle où tout est vieux au bout d'une heure. Voyez plutôt :

L'antiquité nous avait légué mille catégories de magisters, depuis le régent aubergiste, marguillier et sonneur, jusqu'au modeste bedeau et au pauvre taupier.

Ah ! ah ! ah ! ah !

Grand'chose que tout cela !

Notre siècle léguera à la postérité, outre le régent *marieur* et le régent *soldat*, une nouvelle espèce, la classe la plus intéressante de la gent pédagogique.

Dites-moi, amis, connaissez-vous le régent *ménétrier* ? Si non, vous ne connaissez rien.

L'instituteur *ménétrier* ! voilà l'être, voilà l'homme du jour, l'homme du siècle, l'homme de l'homme !.. Voyez-le, allant de V. en M. et de M. en C., pour revenir en V., lunettes bleues sur le nez, cahier de musique sous le bras, cornet de cuivre en bandouillère, chapeau sur l'oreille gauche, pantalon court et collant, la belle cuisse en avant, échauffer les grisettes, affoler les dadas, donner le vertige aux couples endimanchés qui se trémoussent sur un pont de danse.

Et traleri le ra, tra le ra !

Ceci n'est pas une *farce*, je vous jure, mais une réalité, un fait de l'an qui finit.

O vous tous, gens de besace et de *bissac*, que je critiquais jadis ; et vous aussi qui portez blouse bieuve ou blanche et faites l'école dans la tenue d'un faneur ou d'un terrassier ; oh ! pardon, pardon ! Vous êtes supportables, aimables, adorables, vous êtes des anges. Oh ! rendez-moi toutes mes malédictions pour en accabler le maître d'école qui se déguise en bâteleur et va trompeter la danse en bénichon !

Sur ce, lecteurs, au revoir l'an prochain.

LE SOLITAIRE.

III.

Monsieur le Rédacteur.

La bienveillance avec laquelle vous insérez toujours les correspondances des instituteurs m'engage à user encore de l'hospitalité que vous voudrez bien m'accorder, pour vous donner un compte rendu de la dernière réunion de la Société des *Amis de l'instruction*.

La Séance du 22 novembre est ouverte par la lecture du rapport de

la marche de la Société, présenté par M. Robadey. Ce long travail vaut à son auteur de justes remerciements. M. Francey lit ensuite la description d'une course faite pendant les vacances à travers le Jura neuchâtelois.

M. Thorin, ancien député, avec le talent qu'on lui connaît, captive l'attention par la lecture de deux travaux dont l'un est intitulé une *Découverte* et l'autre, le *Plan des danses*.

Il y a une vingtaine d'années qu'en creusant une tranchée dans les environs de Grandvillard, on mit à jour trois squelettes. M. Thorin ayant remarqué quelques tertres dans le voisinage de cette tranchée, fit opérer des fouilles pour constater la nature de ces tumuli. Ses recherches eurent pour résultat de découvrir un nouveau squelette, ayant la tête posée sur un caillou. Près du cadavre se trouvait une lame de couteau assez semblable aux nôtres. L'auteur de ce remarquable travail croit que ce sont des tombeaux celtiques. A l'appui de son opinion, il cite le témoignage de plusieurs savants, MM. Gremaud et Caumont, entr'autres.

Si les Celtes ont habité notre contrée, Grandvillard devait être pour eux un lieu de prédilection : forêt de chênes, solitude, tout se trouvait à leur disposition.

Nous croyons savoir que d'autres découvertes ont été faites récemment. Le récit de M. Thorin, simple, précis, de ce style qui convient à l'histoire, était émaillé de traits piquants, de rapprochements inattendus et de savantes déductions.

Nous devons à M. Thorin, nos plus vifs remerciements pour les encouragements qu'il nous donne en assistant à nos modestes réunions.

Faute de temps d'autres travaux n'ont pas été lus, entre autres un « Appel aux instituteurs » pour des recherches historiques.

Loin d'être de l'avis de mon collègue, je trouve que l'instituteur qui a des loisirs peut les employer plus utilement qu'en fouillant toutes les archives du pays, pour en sortir quelques vieux parchemins.

Etudions des choses qui nous soient plus directement utiles, comme la littérature, l'histoire générale, la géographie et les sciences naturelles.

Pour les prochaines séances, on a décidé de traiter *ex abrupto* des sujets tirés au sort. De plus, des réunions libres auront lieu plus fréquemment et se tiendront le dimanche.

Comme on le voit notre jeune société paraît justifier les espérances qu'elle avait fait naître à ses débuts.

Agréez, etc.

Bulle le 20 décembre.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Voici les dernières nominations du corps enseignant :

M. Pasquier, Pierre, de Maules, instituteur à Villaz-St-Pierre; M. Werth, Jean-Gottfried, de Niedergrasswyl, instituteur à Salvagny; M. Spreng, Jean, de Haldmioos, instituteur à Galmitz; M. Gabriel, Placide, de Granges, instituteur à Montbrelloz; M^{lle} Bavaud Augustine, de Murist, institutrice à Remauffens; M^{lle} Theiler Bertha, d'Einsiedeln, institutrice à Buhl; M^{lle} Pilloud Louisa, de Châtel, institutrice à Prayoud; M^{lle} Castella Josephine, institutrice à Sorens.